

Avis droit du numérique

Par **doud62**, le 17/03/2016 à 15:32

Bonjour à tous,

J'aimerais connaître vos avis par rapport à mon choix d'orientation : le M1 Droit du numérique à Paris 1 Sorbonne.

En réalité, ce master n'est pas très connu car il a été ouvert que très récemment. Si vous avez des avis sur ce master en particulier je suis très preneur.

En réalité je recherche avant tout des avis par rapport au domaine en lui-même. En effet, ce master m'intéresse beaucoup j'ai toujours eu des affinités avec la technologie et le monde du numérique, alors lier ce domaine et le droit serait pour moi super.

Cependant, j'ai quelques hésitations quant à ce domaine... Est-ce que je trouverai des débouchés à la sortie ? N'est-ce pas trop spécialisé ? Ce domaine est assez récent et le nombre de cabinets d'avocats qui sont spécialisés dans ce secteur est assez limité j'ai l'impression. L'autre solution est de travailler en tant que juriste dans une entreprise en lien avec le monde du numérique.

Pensez-vous donc qu'il s'agit d'un domaine de niche pour le juriste, l'avenir du droit ? Ou tout simplement vous pensez qu'il y a trop de risques à choisir ce secteur ?

Merci d'avance pour vos conseils/avis :)

Par **Dragon**, le 17/03/2016 à 16:37

Bonjour,

en général il est plutôt conseillé d'effectuer un M1 qui reste généraliste (à savoir, M1 droit des affaires, social, privé etc) ; le droit du numérique - dont j'ignore les perspectives - est quand même très spécialisé. Mais si vous êtes sur de votre choix alors pourquoi ne pas tenter ce M1?

Par **Alister**, le 17/03/2016 à 17:51

Bonjour,

Je ne connais pas le Master à proprement parler mais le domaine est particulièrement intéressant et peut ouvrir à un bon nombre de portes au niveau débouchés à la condition que vous réussissiez à toujours vous vendre avec d'autres facettes que le droit du numérique.

Je m'explique, au niveau du juriste d'entreprise, les juristes spécialisés uniquement en droit des NTIC sont peu fréquents, par contre ils sont toujours rattachés à un pôle droit des affaires. A mon sens, si on veut tenter d'obtenir un emploi dans le domaine, il faut pouvoir suggérer qu'on a des connaissances et compétences en droits des NTIC mais aussi en droit des affaires et droit de la PI. Sans oublier les fondamentaux au niveau du droit des contrats, de la responsabilités etc.

Un domaine intéressant et qui intéresse les entreprise donc mais pas suffisant à lui seul. A mon avis, il est plus prudent de s'orienter vers un M1 en droit des affaires avant d'éventuellement s'orienter vers un M2 droit du numérique afin de pouvoir se prévaloir de cette double casquette.

Par **doud62**, le **17/03/2016** à **22:00**

Bonjour,

Merci pour vos réponses :) ! C'est vrai qu'un M1 plus généraliste serait également un bon atout cependant je tiens à préciser que le master 1 dont je parle reste assez généraliste dans ses matières.

Par exemple, il y a du droit bancaire, du droit international privé, droit fiscal des affaires, PI, droit des entreprises en difficultés, droit des sûretés, droit pénal des affaires, droit économique de l'UE etc...

Cela reste donc assez généraliste mais c'est vrai que l'étiquette "droit du numérique" peut laisser penser au futur employeur que le M1 est très (ou trop) spécialisé.

Merci en tout cas pour vos remarques, je vais les prendre en compte :) En espérant que cela puisse servir aussi à certains !

Par **doud62**, le **19/03/2016** à **23:48**

D'autres avis ?

Par **Lele**, le **09/02/2017** à **17:54**

Hello!

Alors finalement? Des News sur ce master

Par **future m1**, le **20/07/2017** à **17:41**

j'aimerais également savoir ce qu'il en est, si finalement tu as choisit cette formation? Je suis dans la même perspective et aimerais un/des avis :)

Par **TomPT97**, le **01/02/2018** à **21:08**

Bonjour,

alors quid de ce master? Je suis dans la même situation, c'est le master que je souhaite faire mais j'ai des doutes quant aux débouchés...